



Mardi 17 avril 2018

## Babilou ouvre deux nouvelles crèches dans le Val-de-Marne

Dès septembre 2018, Babilou ouvrira deux nouvelles crèches inter-entreprises à Ivry-sur-Seine et Saint-Mandé dans le département du Val-de-Marne. Les structures accueilleront les enfants de 10 semaines à 4 ans dont les parents résident ou travaillent à proximité.

« **Babilou II Etait une Crèche** » sera située au 29 rue Pasteur à Ivry-sur-Seine (94), à 5 minutes de la station Pierre et Marie Curie sur la ligne 7 du Metro et à proximité du RER C et du Tramway. Elle aura une capacité de **25 places**.

« **Babilou Saint-Mandé** » sera située au 57 rue du Commandant Mouchotte à Saint-Mandé (94), entre la porte Dorée et la porte de Vincennes du périphérique parisien. Elle aura une capacité de **30 places**.

Avec une **amplitude horaire large (7h30-19h et 8h-19h)** et **trois formules d'accueil** : régulier, occasionnel et d'urgence, les établissements recevront chaque jour des enfants répartis dans **deux espaces en fonction de leurs besoins** (enfants marcheurs / enfants non-marcheurs). L'équipe de professionnels de la petite enfance veillera à proposer un accueil individualisé aux familles afin de respecter le rythme et les besoins de chaque enfant.

Avec une superficie de **261 m<sup>2</sup>** pour « Babilou II Etait une Crèche » et **301 m<sup>2</sup>** pour « Babilou Saint-Mandé », les deux structures regrouperont tout l'équipement nécessaire au bien-être des tout-petits. Chacune des structures disposera également d'un **grand jardin de 247m<sup>2</sup>** et **100m<sup>2</sup>** propice aux activités et expérimentations en plein air.

**Des places sont disponibles ! Inscriptions et réservations au 0809 10 30 00 (service gratuit + prix d'un appel local).**

**Des postes sont également à pourvoir dès aujourd'hui pour l'ouverture de la crèche.**

Vous pouvez postuler sur notre site internet : <http://recrutement.babilou.fr/>. Notre équipe de chargés de recrutement prendra rapidement contact avec vous.

Conventionnées par la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne, les crèches bénéficieront d'une aide au fonctionnement via la PSU (Prestation de Service Unique). Cette aide permet aux familles d'être accueillies selon les mêmes conditions tarifaires qu'en crèche municipale.

**La Caisse d'Allocations Familiales participe également à l'investissement des deux structures et notamment à hauteur de 387 365 € pour « Babilou II Etait une Crèche ».**

Avec ce nouveau projet, Babilou compte désormais **29 crèches dans le département du Val-de-Marne et 82 dans la région Ile de France.**



**A propos de Babilou**

Créé en 2003, Babilou est une entreprise familiale et le 1er groupe de crèches d'entreprises et de collectivités en France. Avec près de 500 structures d'accueil (crèches, clubs enfants et écoles maternelles) dans le monde, Babilou entreprise familiale, accueille près de 20 000 enfants chaque semaine et accompagne plus de 1200 entreprises clientes de toutes tailles (PME, ETI ou Grands Comptes).

A l'écoute des familles, Babilou offre la solution crèche la plus complète avec son offre 1001 Crèches, qui permet aux salariés-parents de choisir leur crèche près du domicile, à côté du bureau ou sur le trajet domicile-entreprise.

Partenaire de confiance des entreprises, Babilou entend aujourd'hui relever le défi de la parentalité à 360° pour que chaque salarié puisse concilier vie professionnelle et vie familiale. Pour en savoir plus <http://www.babilou.fr>

Les crèches du Groupe Babilou font partie du réseau 1001 Crèches.



**Contacts presse**

-----  
**Mathilde TEXIER**  
01 41 49 95 46  
[mathilde.texier@babilou.com](mailto:mathilde.texier@babilou.com)

**Marine GUILLOT**  
01 41 49 81 56  
[marine.guillot@babilou.com](mailto:marine.guillot@babilou.com)